



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Turquie

Question écrite n° 47794

Texte de la question

M. Jean-Jacques Delvaux souhaite retenir l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les violations répétées des droits de l'homme en Turquie. De nombreuses sources font en effet état du développement inquiétant des actes de torture, de détentions arbitraires, de disparitions ou encore d'exécutions extrajudiciaires. L'attitude des autorités turques devant faire l'objet de l'ordre du jour de la prochaine commission des droits de l'homme de l'ONU, il insiste auprès de lui pour qu'à cette occasion la France pèse de tout son poids auprès de ses partenaires de l'Union européenne afin qu'une position claire et ferme soit prise quant au respect des engagements pris par la Turquie.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères sur la situation des Droits de l'Homme en Turquie. Le gouvernement français ne manque aucune occasion de rappeler aux autorités turques la nécessité d'améliorer la situation des Droits de l'Homme en poursuivant le processus de démocratisation entamé notamment en 1995 avec la révision partielle de la Constitution et de la loi antiterroriste. Il faut, à ce titre, relever qu'à l'occasion d'une rencontre entre Mmes Ciller, vice-Premier ministre, ministre des affaires étrangères de la République de Turquie, avec cinq de ses homologues européens à Rome, le 29 janvier dernier, celle-ci s'est personnellement engagée à faire aboutir prochainement deux projets de réforme : l'un en matière de réduction de la durée de la garde à vue et l'autre en matière de garantie de la liberté d'expression. La France ne peut qu'encourager les autorités turques à mettre en œuvre rapidement et à approfondir ces mesures. C'est dans le même esprit que nous invitons les autorités Turques à faire respecter les clauses des engagements internationaux auxquels elles ont souscrit en ce qui concerne les Droits de l'Homme. À cet égard, nous avons noté avec satisfaction la visite en Turquie d'une délégation de la Commission Européenne des Droits de l'Homme, du 3 au 8 février 1997.

Données clés

Auteur : [M. Delvaux Jean-Jacques](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47794

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 1997, page 440

Réponse publiée le : 10 mars 1997, page 1179